Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

très-bon élève, bien qu'il n'eût souvent rien compris de ce qu'on lui enseignait. Pourtant, pour peu qu'on réfléchisse, on s'aperçoit bien vite que ce n'est là qu'une instruction superficielle tout à fait insuffisante. On s'aperçoit, dis-je, que l'instruction n'est réelle qu'autant que l'intelligence est développée. Or, pour en arriver là, il manque encore à nos écoles, à mon avis, deux choses essentielles, choses d'une haute importance : les leçons de *choses* et le *calcul mental*. Je ne doute pas que sous peu, ces puissants engins de culture ne s'introduisent dans nos écoles ; déjà la direction de l'instruction publique a mis à l'étude, pour cet hiver, dans nos conférences d'arrondissement, la question de l'enseignement intuitif qui, en pratique, se traduit en leçons de choses.

On ne doit pas s'étonner si plus tard l'élève, après sa sortie des écoles primaires, ne conserve pas le goût de l'étude, alors qu'on ne l'aura jamais habitué à penser, à raisonner, à se rendre un compte exact des choses et que, par surcroît, il n'aura peut-être rien compris de ce qu'on a cru lui enseigner. On comprend que l'étude aussi mal entendue est aride et que l'élève n'a rien de plus empressé à faire que de se débarrasser de ses livres qui ne sont pour lui que de vrais grimoires.

Pour le moment, si j'avais un conseil à donner à mes collègues du Valais, ce serait de procurer quelques ouvrages pratiques sur ces matières, puis de faire des essais. Je suis persuadé qu'une fois l'essai fait, ils s'en trouveront très-bien et que leurs élèves n'auront qu'à y gagner, car leur intelligence se meublera à vue d'œil d'une foule d'idées qui les rendront plus intelligents, plus observateurs et partant moins étourdis. Donc à l'œuvre et bonne chance !.. R., instituteur.

CHRONIQUE.

CONFÉDÉRATION. Plusieurs gouvernements cantonaux, entr'autres ceux de St-Gall, de Lucerne et de Soleure, se sont joints au canton de Glaris pour demander le retrait de la récente ordonnance fédérale sur le service militaire des instituteurs primaires. A ce sujet, l'Etat de Glaris a adressé au Conseil fédéral une requête, où il expose tous les dangers qui peuvent résulter de cette innovation pour l'instruction primaire aussi bien que pour la défense nationale. En effet, comment notre armée se composera-t-elle d'hommes instruits si l'instituteur est obligé de quitter chaque année pendant plusieurs semaines la salle d'école pour se rendre sur la place d'armes. C'est un coup fatal porté à l'instruction primaire !

VAUD. — Le conseil d'Etat a fait, le 18 courant, les nominations suivantes : M. le pasteur Delorme, directeur des écoles normales, et M. Ferderer, directeur du collége cantonal.